

## CLASSE PASSERELLE

Rentrée scolaire 2024/2025

Chers Parents,

En partenariat avec l'Education Nationale, la CAF et la ville de Saint-Benoît, la **classe passerelle** peut vous accueillir avec votre enfant âgé de 2 ans, à **l'école maternelle La Poussinière**.

Ce dispositif permet à l'enfant d'effectuer sa première rentrée à l'école maternelle en douceur, et offre, dans le même temps, un soutien à la fonction parentale.

Les enfants peuvent ainsi évoluer à leur rythme dans un cadre adapté à leur âge et à leurs besoins et se socialiser progressivement.

La classe passerelle permet ainsi aux parents d'échanger autour des besoins des enfants tout en étant accompagné par des professionnels de la petite enfance.

### Critères d'accueil:

- Ne pas avoir fréquenté de structure d'accueil collectif.
- Résider à Saint-Benoît.
- Être né entre le **1er janvier et le 31 décembre 2022**.

### Conditions d'admission:

- L'accueil de l'enfant avec son parent se fait à partir des 2 ans révolus.
- La présence d'un des parents est **obligatoire** lors des activités pédagogiques du matin.
- Des ateliers parentalité sous forme d'activités manuelles ou thématiques sont proposés aux parents les après-midis, leur présence est **obligatoire** à raison de **deux fois par semaine**.
- La séparation parent/enfant se décide en équipe, dans le respect du développement du tout petit.
- L'acquisition de la propreté n'est pas obligatoire à l'entrée en classe passerelle.

### Un encadrement adapté

L'équipe de la classe passerelle est composée d'une enseignante, une ATSEM, et une éducatrice de jeunes enfants (EJE).

**Pour vous présenter le dispositif et réaliser une pré-inscription, merci de contacter le service des affaires scolaires au 02 62 50 88 32, du 25 mars au 31 mai 2024. Un rendez-vous vous sera proposé.**



